

Décision du Maire N° 23 – 18 portant avenant n°1 au marché de travaux du lot n°4 de la réfection de la piscine

Le Maire de la Commune de Pougues-les-Eaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20 – 27 en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'opération de réhabilitation de la piscine de plein air,

Vu la décision du maire n°21-03 en date du 10 juin 2021 portant attribution du marché de travaux afférent au lot n°4– «Menuiseries extérieures et intérieures aluminium-signalétique»,

Vu le marché de travaux portant sur le lot n°4 «Menuiseries extérieures et intérieures aluminium-signalétique» confié à la société LAGOUTTE et Fils,

Considérant la moins-value d'un montant global de – 9 043,00€ HT liée à la moins-value de l'organigramme (– 9 430€ HT), à la plus-value de la pose d'une serrure extérieure sur la porte coulissante pour l'ouverture côté plage, l'accès côté jardin d'hiver n'étant pas sécurisée (+ 1 586€ HT) et de l'habillage de protection sur le double mur côté chenal d'accès bassin extérieur pour interdire l'accès (+ 308 €HT),

Considérant ce projet d'avenant n°1,

DECIDE

1° d'approuver l'avenant n°1 au lot n°4 pour un montant de – 9 043,20€ HT soit un impact de -5.31% par rapport au marché initial.

2° Le montant du marché portant sur le lot n°4 est arrêté comme suit :

	Montant HT	TVA	Montant TTC
Marché initial	142 000,00 €	28 400,00 €	170 400,00 €
Avenant n°1	-7 536,00 €	-1 507,20 €	-9 043,20 €
Marché modifié	134 464,00 €	26 892,80 €	161 356,80 €

3° de signer l'avenant n°1 au lot n°4 correspondant.

Fait à Pougues-les-Eaux, le 7 mars 2023

Le Maire,
Sylvie CANTREL



Mairie de Pougues les Eaux – 90 Parc Simone Veil
58320 POUQUES LES EAUX
03 86 90 96 00

mairie@ville-pouguesleseaux.fr